



VACANCES PÊCHE

Dossier d'Inscription Vacances Pêche Pâques 2022

Les Vacances Pêche c'est quoi ? :

- Des stages de pêche de 2 jours consécutifs (détail des horaires dans le programme des stages)
- La carte de pêche est obligatoire.
- Les Stages Pêche sont ouverts aux 12 – 18 ans
 - o 3 participants minimum – 5 participants maximum
- Ces stages ont pour objectif de faire découvrir des techniques de pêche modernes et sportives. Les stagiaires pourront être autonomes à l'issue du stage.
- Les stages sont encadrés par des Educateurs Sportifs Professionnels
- Les stagiaires devront se munir de leur pique nique pour le midi et d'eau pour la journée. Ils devront aussi être équipés d'une tenue adaptée à l'activité (bottes, tenue de pluie...). Casquette/Chapeau obligatoire
- La Fédération se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure (météo...)

Déroulement/contenu :

- L'aspect réglementaire sera abordé en début de stage
- Une partie théorique/technique suivra afin de donner les bases aux stagiaires.
- Une grande partie du stage sera dédiée à la pêche : découverte/initiation dans un premier temps et approfondissement ensuite.

Tarif pour chaque stage :

- 30€ par participant par stage (le matériel nécessaire sera intégralement fourni)

Validation de l'inscription :

- Avoir rempli la fiche d'inscription (ne pas oublier de cocher le ou les stages choisis)
- Avoir joint le chèque de règlement correspondant
- Avoir joint la copie de l'attestation d'assurance type « extra-scolaire »
- L'inscription sera validée à réception de **toutes** ces pièces à l'adresse suivante :

Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
5 rue Chante-Caille
ZI des Charriers (Route de Chermignac)
BP 20124
17104 SAINTES

Programme

Tous les stages sont possibles au départ de Saintes

(voir avec l'animateur 0546989879)

Je m'inscris pour le ou les stages (cocher la/les cases correspondantes) :

- 19 – 20 avril : Secteur Rochefort – Stage Feeder**
 - RDV parking Foir'Fouille (107 Av. du 11 Novembre 1918, 17300 Rochefort)
 - Départ 9h
 - Retour 17h
 - Site de pêche : Canal Charente - Seudre
 - Déplacement des participants sur site avec le véhicule de la Fédération

- 21 – 22 avril : Secteur La Rochelle – Stage Feeder**
 - RDV parking Décathlon (Zone Commerciale Beaulieu, 2 Rue de Belgique, 17138 Puilboreau)
 - Départ 9h
 - Retour 17h
 - Site de pêche : Canal Marans – La Rochelle
 - Déplacement des participants sur site avec le véhicule de la Fédération

- 26 – 27 avril : Secteur Saintes – Stage Feeder**
 - RDV Siège Fédération de Pêche (Zone de Charrier 17100 Saintes)
 - Départ 9h
 - Retour 17h
 - Site de pêche : La Pallue à Saintes ou Lac de la Lande à Saujon
 - Déplacement des participants sur site avec le véhicule de la Fédération

- 28 – 29 avril : Secteur Jonzac – Stage Feeder**
 - RDV parking Intermarché (Avenue du 57ème régiment d'infanterie, 17500 Jonzac)
 - Départ 9h
 - Retour 17h
 - Site de pêche : Marais de Gironde
 - Déplacement des participants sur site avec le véhicule de la Fédération

Fiche d'inscription participant(e) mineur(e)

Parent 1 :	Parent 2 :
Demeurant	
.....	
Code postal Ville	
Autorise mon enfant, né(e) le à participer aux activités de l'APN organisées par la FDAAPPMA17	
N° de portable du ou des responsables légaux à joindre en cas d'urgence :	
Parent 1 :-.....-.....-.....-.....	Email :
Parent 2 :-.....-.....-.....-.....	Email :

- J'attire l'attention de l'animateur sur le fait que mon enfant : **je sais nager** **ne sais pas nager**
J'assume la responsabilité qu'il participe tout de même aux activités dans le cas où il ne sait pas nager.
- J'attire l'attention des animateurs sur le fait que mon enfant :
- Suit un traitement médical **OUI** **NON**
Joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) à remettre à l'animateur en arrivant. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.
 - Présente une allergie ou nécessite des précautions de santé particulières **OUI** **NON**
Si « oui », joindre une note précisant la nature, les précautions et la conduite à tenir.
- J'ai connaissance qu'en cas d'accident, l'animateur ou le représentant de l'APN contactera les secours habilités à prendre toutes décisions d'intervention médicale ou chirurgicale si l'état de mon enfant présente un caractère d'urgence.
- Je m'engage à respecter les horaires d'activités et les lieux de rendez-vous fixés par l'APN. La responsabilité des animateurs n'est engagée qu'à partir du moment où l'enfant leur est confié jusqu'au moment où l'enfant est remis à ses responsables légaux ou à un adulte désigné par ces derniers.
- Je m'engage à ce que mon enfant dispose de l'équipement adéquat à la pratique de la pêche et aux conditions climatiques (vêtements de pluie, bottes, casquette, crème solaire, eau...).
- J'autorise mon enfant à être transporté pour les besoins de l'animation par un véhicule de l'association ou de l'animateur de l'APN **OUI**

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEOS

J'autorise dans le cadre de la promotion du loisir, à publier sans limitation dans le temps et sur tous supports d'information ou de promotion de la pêche, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises lors des animations sur lesquelles peut figurer mon enfant **OUI**

Joindre à la présente fiche une copie de l'attestation d'assurance type « extra-scolaire » de l'enfant ainsi que le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou à défaut un certificat médical d'aptitude.

À, le

Signature d'un(e) responsable légal(e) de l'enfant
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Annexe II-23 (art. A231-3) du Code du sport

RGPD : Les données collectées sont traitées à des fins de gestion administrative dans le cadre de l'organisation des APN et conservées en base active pour une durée de 1 ans. Ces informations peuvent être communiquées à l'assurance si besoin dans le cadre de contrôles périodiques ou pour la gestion d'éventuels sinistres. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les salariés, partenaires, participants et bénévoles bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données ou encore de limitation du traitement. Pour ce faire contactez le responsable légal de l'APN : (adresses mail + postale)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.